

Le Conseil d'État convoque une session extraordinaire du parlement pour débattre de la Loi sur les Investissements Étrangers



La Havane, 19 mars (RHC/AIN)- Le Conseil d'État de la République de Cuba, en vertu de ce que stipule l'Article 90, Alinéa (a) de la Constitution, a décidé de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire pour le samedi 29 mars de l'année en cours, à 9 heures, au Palais des Congrès, dans le but d'analyser le projet de Loi sur les Investissements Étrangers.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/17909-le-conseil-detat-convoque-une-session-extraordinaire-du-parlement-pour-debattre-de-la-loi-sur-les-investissements-etrangers>



Radio Habana Cuba